

Conflans Sainte-Honorine, le 18/10/2022



Monsieur le Directeur à

Monsieur le Maire ou son représentant
Madame l'élue aux affaires scolaires
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale de Circonscription,
Mesdames, Messieurs les représentants élus des parents d'élève,
Mesdames et Messieurs les professeur(e)s des écoles,
Mesdames les enseignantes spécialisées du RASED,
Madame la psychologue Education Nationale,
Madame la directrice du centre de loisirs Paul Bert,
Madame la présidente des Délégués départementaux Education
Nationale,

**Circonscription IEN
Conflans Ste Honorine**

EPU Gaston Rousset

**Affaire suivie par
M.DOLAIN Olivier**

**Téléphone
01 34 90 83 51**

**Courriel
0780477v@ac-versailles.fr**

**Adresse
27 rue Paul Bert
78700 CONFLANS STE
HONORINE**

Objet : compte-rendu de la réunion du conseil d'école

La séance est ouverte à 18h05

Questions concernant l'école

**1. Proclamation des résultats des élections des représentants
de parents d'élèves au conseil d'école.**

La répartition des sièges au conseil d'école pour les représentants des
parents d'élèves est la suivante :

9 sièges pour la FCPE

2 sièges pour la PEEP

1 siège pour l'ALPEC

Le taux de participation cette année est de 40,3% en légère baisse par
rapport à l'année passée (41,2%).

Seuls 12 sièges ont été attribués. Un siège était à tirer au sort mais les
différentes fédérations n'ont pas souhaité procéder au tirage au sort.

**Pour tous les détails se reporter au document "Annexe 1 – Procès
verbal élections 2022 / 2023".**

2. Présentation de la structure et de l'équipe pédagogique 2022 / 2023.

EEPU GASTON ROUSSET

SUIVI DES EFFECTIFS

2022 - 2023

Enseignant(e)		Total	Cycle 2						Cycle 3				
			CP	ULIS	CE1	ULIS	CE2	ULIS	CM1	ULIS	CM2	ULIS	
CP A	Jessica PINSON	25	24	1									
CP B	Noémie PLAGNOL	25	25										
CP CE1	Pauline CHARDON	25	15		10								
CE1 A	Pascaline VIAIN	24			23	1							
CE1 B	Lucie MARCHET	24			23	1							
CE2 A	Céline BIGOT / Emilie CAUCAT	28					26	2					
CE2 B	Noémie LE MAUX	28					28						
CE2 CM1	Aurélie PASI	26					8	1	16	1			
CM1A	Cindy BAILLON	28							27	1			
CM2 A	Claire FRICAUDET / Elodie ALLORGE	27									24	3	
CM2 B	Sullivan HUVELIN	26									26		
CM2 C	Arnaud LOLLIER / Mélissa VARDAKOS	26									25	1	
TOTAL NIVEAU DE CLASSE			64	1	56	2	62	3	43	2	75	4	
TOTAL CYCLE			classique 182		Ulis 6		classique 118		Ulis 6				
TOTAL ECOLE			classique 300		Ulis 12		Total 312						

Mise à jour le
17/10/2022

Point sur l'évolution des effectifs depuis la rentrée (inscriptions / radiations). (FCPE)

23 nouvelles inscriptions ont eu lieu entre l'été et aujourd'hui sur l'école :

- 6 CP ;
- 4 CE1 ;
- 4 CE2 ;
- 5 CM1 ;
- 4 CM2.

7 élèves inscrits sur l'école ont été radiés depuis le 1er septembre jusqu'à aujourd'hui.

Mode de répartition entre l'école Paul Bert et l'école Gaston Rousset (PEEP)

Le mode de répartition entre l'école Paul Bert et l'école Gaston Rousset est fixé à environ 2/3 des élèves pour l'école Gaston Rousset et environ 1/3 pour l'école Paul Bert.

Cette répartition est modulée en fonction des effectifs des différents niveaux de classe de façon à garder des classes équilibrées entre les deux écoles. Il peut arriver qu'il y ait un déséquilibre entre les deux écoles sur certains niveaux en fonction de la structure pédagogique

retenue ainsi que des inscriptions à effectuer (par exemple, les fratries ne sont pas séparées sur le deux écoles).

Y-a-t-il des enseignants non remplacés ? (FCPE)

Oui, depuis le début de l'année, l'équivalent de 5 journées complètes n'ont pas été remplacées.

3. Présentation de l'ERPD (Internat de la Batellerie)

Monsieur MARTIN, éducateur principal de l'ERPD pour le 1er degré, présente la structure de l'ERPD de la Batellerie.

A l'origine, l'ERPD accueille des enfants de bateliers, de la GS à la 3ème. Actuellement, une centaine d'enfants sont présents sur l'internat. Le public s'est élargi aux enfants de parents aux professions itinérantes, ou aux familles en difficulté sociale.

30 enfants sont inscrits cette année à Gaston Rousset, 15 à Paul Bert.

Cette année, une convention de partenariat va de nouveau être signée afin de pouvoir mener des projets en partenariat entre l'école et l'ERPD (visite de l'internat, utilisation de la cuisine pédagogique et des espaces extérieurs ...).

4. Installation du bureau de l'OCCE et point financier.

Le bureau de l'OCCE est composé cette année de :

M. DOLAIN (président)

Mme FRICAUDET (mandataire)

Mme PINSON (trésorière)

Suite à la vérification des comptes, le Quitus a été accordé par la commission de vérification.

Le solde créditeur est de 16267,46 € au 30 septembre 2022.

Quels sont les modes de financement pour la coopérative hormis les dons des familles ? (PEEP)

Les différents modes de financement sont :

- les ventes de gâteaux ;
- l'organisation d'un marché de Noël ;
- les ventes de calendriers ;
- les ventes de photos ;
- les ventes d'objets personnalisés par les élèves ;
- la subvention de la mairie ;
- la subvention de l'agence de l'Eau Seine Normandie pour les classes d'eau.

5. Vote du règlement intérieur 2022 / 2023.

Le règlement intérieur a été modifié et enrichi d'un nouveau point concernant l'utilisation de l'application "Klassly" qui sert de plateforme d'échange entre l'école et les familles.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Pour tous les détails se reporter au document "Annexe 2 – Règlement intérieur 2022 / 2023".

6. Présentation du projet d'école.

Le projet d'école est annexé au compte-rendu du Conseil d'école pour information.

L'équipe enseignante souhaite faire un focus sur les actions suivantes :

- Les accords toltèques :

Travail sur la gestion de conflits avec les élèves autour de jeux de rôles.

- La propreté des locaux :

Engagement des élèves dans le développement durable (propreté des cours, tri des déchets, gaspillage alimentaire)

- L'ouverture de l'école aux parents :

Journée sportive parents / enfants

- L'école inclusive (axe à ajouter au projet et soumis à validation) :

Rendre les apprentissages accessibles à tous, soutenir et encourager l'ambition scolaire, valoriser les temps d'inclusion proposés dans chaque classe.

Pour tous les détails se reporter au document "Annexe 3 – Projet d'École Gaston Rousset"

Comment fonctionne la BCD mobile ? (FCPE)

Grâce aux dons des familles, des bibliothèques, l'école a créé 7 caisses de livres en cycle 2 et 5 caisses en cycle 3, dans lesquelles les élèves peuvent piocher sur le temps de lecture libre "Chut je lis" ou d'autre temps de lecture en classe. Sur chaque période, les classes s'échangent les caisses.

Le nombre de livres (environ 70 par caisse) est suffisamment conséquent pour que les élèves puissent y trouver leur compte.

Passeport du civisme : est-il possible d'avoir un retour sur l'état d'avancement du projet ? (FCPE)

La dernière réunion a eu lieu il y a 3 semaines avec la mairie. Le projet est reconduit cette année avec les CM1 et CM2 pour l'école Gaston Rousset. Certaines actions ont été ajoutées (assister à un conseil municipal) ou retirées (le géant). Les livrets sont en cours d'impression et une cérémonie aura lieu pour les CM2 en fin d'année sur le temps scolaire.

7. Dispositifs d'aide aux élèves (RASED / ULIS / UPE2A / APC)

RASED

Mme Kulon, psychologue de l'Education Nationale, présente le dispositif du RASED. Cette année, le RASED intervient sur le groupe scolaire avec :

- 1 psychologue scolaire ;
- 1 enseignante spécialisée à dominante relationnelle ;
- 1 enseignante spécialisée à dominante pédagogique.

Le secteur d'intervention ne se limite pas au groupe scolaire Paul Bert uniquement.

Pour l'aide pédagogique, la priorité est portée sur le cycle 2 (notamment CP et CE1). L'aide se fait en petits groupes.

Pour l'aide relationnelle, l'intervention est un peu différente (de la PS au CM2). Les priorités restent tout de même sur les élèves de cycle 2. L'aide porte sur les difficultés d'engagement dans les apprentissages, de comportement d'élève. L'aide se fait la plupart du temps sur une dizaine / quinzaine de séances de 45 min. L'aide est apportée en lien étroit avec la famille. Le travail est fait essentiellement autour de jeux.

Pour les écoles où l'intervention directe n'est pas possible, l'enseignante est personne ressource auprès des équipes pédagogiques.

Plaquette d'information sur le RASED jointe : "Annexe 4 – RASED"

Dispositif ULIS :

Unité pour l'Inclusion Scolaire.

Le dispositif sur l'école Gaston Rousset est spécialisé pour les Troubles des Fonctions Cognitives.

12 élèves au sein du dispositif, avec l'appui d'une AESH qui intervient dans le dispositif et également dans les classes d'inclusion des différents élèves.

Les élèves inscrits dans ce dispositif peuvent venir d'autres secteurs que celui de l'école. Cet éloignement peut parfois poser des problèmes de communication avec les familles des élèves.

L'objectif du dispositif est de répondre aux besoins éducatifs des élèves en situation de handicap pour suivre un parcours scolaire alternant entre les temps d'apprentissage dans le dispositif et les classes d'inclusion en fonction de leur âge.

UPE2A :

Unité pédagogique pour les élèves allophones.

Le dispositif concerne les élèves non francophones arrivant sur le territoire. Il est géré par une enseignante spécialisée dans l'enseignement de la langue française aux non francophones.

Le fonctionnement est similaire au dispositif ULIS dans le sens où les élèves sont inscrits dans des classes classiques en fonction de leur âge

et de leur niveau. Ils sont pris en charge au sein de groupes homogènes sur des demi-matinées ou demi après-midi au sein du dispositif pour l'apprentissage spécifique du Français. Le reste du temps, ils travaillent les compétences programmées au sein de leur classe. Les enseignements sont alors adaptés par les enseignants pour permettre la progression dans les apprentissages malgré la barrière de la langue.

La durée maximum de prise en charge est de 2 ans pour ces élèves.

Les accompagnements AESH sont-ils tous effectifs pour les élèves concernés ? (FCPE / PEEP)

Tous les élèves notifiés pour un accompagnement humain ont un accompagnement. Cependant, certains élèves n'ont pas le quota horaire attribué par faute de moyens humains recrutés.

8. Présentation des projets de classe.

CPA, CPB, CPCE1, CE1A, CE1B : classe transplantée 4 jours / 3 nuits pour la classe Poney.

Sortie théâtre / Color Run / Cross de l'école / classe d'eau avec les CE1 (croisière sur la Seine, visite chez les pompiers en bord de Seine / ateliers les savants fous / Spectacle la Cicadelle)

Projet cycle 2 (du CP au CE2) : perma culture. Utilisation des jardinières existantes installées par la mairie. L'objectif est de planter et de cultiver durant toute l'année, adapter les plantations aux saisons.

CE2 A et CE2B : travail avec l'école de cirque de Cergy (ateliers + spectacle). Le prolongement sera effectué sur les séances d'EPS en classe. Classe d'eau.

CE2 + CM1A : photo et histoire de l'art. Travail sur certains tableaux emblématiques de périodes de l'histoire.

CE2/CM1 : classe d'eau avec le dispositif ULIS (Visite guidée dans la vallée de Chevreuse, visite du musée de la Batellerie, ateliers avec les savants fous, production d'énergie à partir de l'eau). Visites de Musées (Orsay, le Louvre). Sortie vélo.

CM1A : correspondance avec une école Londonienne. Echange de lettres sur les différentes périodes. Envoi de vidéos avec des chants de Noël.

Cycle 3 (CE2-CM1 / CM1 / CM2) : Classe transplanté en Normandie (mémorial de Caen, plages du débarquement, visite du Mont Saint Michel, traversée de la baie à pied, découverte du milieu marin).

Sortie théâtre.

CM2 : projet Blues sur Seine (avec un intervenant) 1ère partie le 24/11 du spectacle sur Aretha Franklin au Théâtre Simone Signoret.

Atelier fusain au musée de la Batellerie (paysage au fusain)

Création d'un opéra à partir d'un roman de littérature de jeunesse pour les cycles 3. Une demande sera faite auprès de la mairie pour réserver une date au théâtre.

9. Calendrier des manifestations prévues dans l'année.

Dates des conseils d'école :

18.10.22 / 10.02.23 / 03.07.23

Marché de Noël :

09.12.22

Fête de l'école :

30.06.23

Carnaval :

16 mai 2022

Remise des livrets scolaires :

31.01.22 pour le 1er semestre

03.07.23 pour le 2nd semestre

10. Protocole sanitaire : y-a-t-il une augmentation des cas, quelles sont les mesures mises en place ? (PEEP)

L'école ne constate pas particulièrement d'augmentation des cas.

Le protocole actuel est au niveau le plus bas mais nécessite tout de même une vigilance sur le respect des gestes barrières (lavage des mains notamment, nettoyage et aération des locaux). Les procédures de remontées des cas contacts et d'isolement des cas positifs restent identiques à l'année passée. Pour information, une infographie synthétique du protocole en vigueur est annexée au compte-rendu.

11. Organisation de la sortie des élèves à 16h30.

Une demande sera faite auprès des services techniques de la mairie pour refaire le tracé au sol devant le portail.

Une communication sera faite de nouveau auprès des familles par l'école pour préciser les règles à respecter lors de la sortie des élèves.

12. APQ (Activités Physiques Quotidiennes) : état des lieux sur la mise en place de cette nouvelle obligation (ALPEC / PEEP).

Les temps d'activité physique quotidienne sont à mettre en place sur la journée de l'élève. Il y a une réflexion à mener entre l'équipe enseignante et l'équipe du périscolaire autour de cette question. Actuellement, la réflexion sur la mise en place est en cours au niveau

de l'école.

13. Organisation des récréations.

Toutes les classes ont-elles le même temps de pause ? (ALPEC)

Les temps de récréation sont définis de façon uniforme pour tous les élèves de l'école élémentaire. Le temps de pause de tous les élèves est de 15 minutes par demi-journée.

Est-il possible d'avoir le planning de surveillance des récréations ? (PEEP)

Plusieurs parents se posent la question de l'organisation générale de la surveillance des récréations. L'école fournit donc en annexe le tableau d'organisation des services de surveillance des récréations.

Annexe 5 "Organisation des services de surveillance de récréation".

14. Climat scolaire : des enfants se plaignent du manque de bienveillance entre eux, quels sont les dispositifs mis en oeuvre afin de lutter contre ce phénomène ? (PEEP)

Certains parents se plaignent que des enfants se chamaillent entre eux. L'équipe enseignante n'a pas constaté un climat particulièrement malveillant. Ceci dit, un protocole de traitement des situations d'intimidation et/ou de harcèlement est appliqué sur l'école et la circonscription. L'école est également inscrite dans le projet phARe qui contribue à sensibiliser les élèves à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

Le projet d'école enfin envisage des actions destinées à répondre à cette problématique, notamment dans le cadre de la mise en place des 4 accords toltèques.

15. En cas de blessure durant le temps scolaire, comment sont consignées les blessures des élèves ? (PEEP)

Les blessures des élèves pendant le temps scolaire sont consignées dans un cahier de soin. En cas de blessure à la tête, les parents sont informés et le SAMU est contacté pour avis médical.

Le protocole de soins et les procédures de traitement est affiché sur la pharmacie de la salle des maîtres.

Questions concernant la mairie

16. Sécurité des bâtiments : où en est la demande faite au dernier conseil d'école d'équiper le bureau du directeur d'un coffre scellé ?

A ce stade, il n'y a pas de coffre prévu parce qu'il n'y a pas de transaction financière entre la mairie et les écoles.

Proposition est faite par la mairie que l'école achète un coffre avec le budget de la coopérative. Mme Simon propose également que l'inspecteur de l'Education Nationale soit également interrogé sur cette

question.

Mme Simon précise qu'il convient d'être vigilant car le problème de vols peut concerner tout individu intervenant dans l'école.

Plus généralement, que compte faire la mairie afin de solutionner les problème de plus en plus fréquents de vol dans les bâtiments hors temps scolaire (vacances, mercredi ... etc ...) ?

A l'heure actuelle, le système d'alarme ne permet pas d'attribuer un code individuel à chaque agent. La capacité des agents à changer de site régulièrement pose également un problème pour leur attribuer un code individuel.

La question sera posée au responsable informatique de la ville.

Les consignes de sécurité sont rappelées régulièrement aux différents agents intervenant sur site.

Mme Simon rappelle qu'en cas, il convient de porter plainte mais qu'il faut être en mesure de prouver ce qui a été volé.

17. Signalisation a l'entrée du parking enseignants : est-il possible d'effectuer un marquage au sol ou de mettre un panneau pour éviter que les piétons traversent à cet endroit sans regarder ?

La question a été remontée à la communauté GPSO qui doit revenir vers la ville de Conflans Ste Honorine pour une date de passage. Un rendez-vous sur place avec le service cadre de vie et un interlocuteur de l'école permettra de bien cibler la demande.

18. Aménagement du trottoir à proximité de l'école : est-il prévu d'équiper l'angle près des bornes de poteaux protégeant les piétons ? (ALPEC)

L'équipement a été installé récemment.

19. Modalités d'organisation de l'étude. Est-il possible d'envisager une évolution vers une étude dirigée et non plus surveillée ?

La mairie ne souhaite pas évoluer vers une étude dirigée.

La priorité est donnée aux enseignants sur les groupes d'études parce que c'est un choix de la municipalité.

Si la mairie évoluait vers une étude dirigée, elle mènerait une concertation avec les familles afin de savoir si une éventuelle augmentation de tarification serait supportable.

Les enseignants qui assurent des études signalent que dans les faits, ils s'assurent que les devoirs sont faits et qu'ils ne se contentent donc pas d'assurer la surveillance de l'étude.

Les parents d'élèves signalent qu'ils ne sont pas au courant de la distinction entre étude surveillée et dirigée parce qu'aucune communication n'est faite par la municipalité sur cette nuance.

Mme Simon précise que le terme étude surveillée est bien mentionné dans les documents concernant l'inscription aux prestations périscolaire.

20.Modalités de passation des commandes de fournitures pour les classes (délais de traitement entre les validations école et la réception des marchandises).

Le processus de commande est traité par le service scolaire, puis à la direction générale du service, puis aux finances, puis au service achats / marchés.

Les bons d'engagement sont ensuite transmis aux fournisseurs pour des commandes.

Le processus fait que le délai est forcément long mais ne peut être raccourci pour rester dans la procédure légale.

21.Peut-on avoir un retour sur l'équipement en TNI ? (déploiement de nouveaux matériels, maintenance et/ou remplacement des anciens matériels) (ALPEC)

L'école élémentaire est équipée à 100% en TNI. Un TNI est actuellement en panne, pour lequel un devis est en cours d'étude pour remplacer le vidéoprojecteur qui date de 2016. Un des ordinateurs est en panne et va être remplacé mais il n'y a pas encore de date de livraison connue.

Les parents souhaitent savoir s'il y a des plans de maintenance préventive sur les matériels anciens ?

Il n'y a pas de réponse de la mairie pour l'instant sur cette question.

22.Restrictions énergétiques : comment sera géré le chauffage sur l'école ? (PEEP)

Une note a été transmise aujourd'hui aux écoles en terme de gestes d'économie d'énergie.

Le chauffage a été remis en fonctionnement dans la semaine du 10 octobre avec une température de 19°C.

23.Capteurs de CO2 : l'école a-t-elle équipée de capteurs de CO2 ? Si oui, l'équipe enseignante est-elle formée à l'utilisation des ces dispositifs, en particulier lorsqu'un capteur détecte un taux trop élevé de CO2 ? Si non, peut-on avoir une date d'installation ? (PEEP)

Dans toutes les écoles, seuls les réfectoires et dortoirs ont été équipés de détecteurs de CO2. Pour les salles de classe, il n'y a pas encore de date prévue.

Concernant la formation, il semble que le matériel ne nécessite pas formation particulière ; il y a juste un écran qui se colore différemment selon le taux de Co2 relevé (vert, jaune, rouge).

24. Travaux : peut-on avoir un bilan des travaux effectués sur le groupe scolaire durant l'été ? Y-a-t-il d'autres travaux prévus pendant l'année 2022/2023 ? Les stores occultants pour le bâtiment cycle 3 sont-ils prévus au budget 2023 ?(FCPE)

Le nettoyage et le démoussage des toitures viennent d'être effectués. Des luminaires ont été remplacés dans le réfectoire. La réfection des entablements en béton des écoles Paul Bert et Gaston Rousset est prévue pendant les vacances de Noël ou celles d'Hiver.

Les panneaux d'information viennent d'être changés : aucune information à destination des écoles pour prévenir du changement, aucune consultation sur le choix éventuel de tailles de panneaux ... Les nouveaux panneaux installés sont deux fois plus petits que les anciens et ne sont pas de meilleure qualité (ils ne ferment toujours pas correctement, dès les premières pluies, les documents affichés seront de nouveaux trempés et donc illisibles). A défaut de décision de la part des écoles, pourrait-il y avoir au moins une consultation effectuée de la part de la mairie afin de cibler un matériel adapté aux besoins des écoles ?

La question sera traitée lors du prochain conseil d'école

25. Nettoyage des locaux : à quelle fréquence le nettoyage des locaux est-il réalisé, identique à l'avant Covid ou similaire à la période Covid ? (PEEP)

Malgré le changement de niveau de vigilance du protocole sanitaire dans les écoles, la mairie a souhaité maintenir les bonnes pratiques et les précautions. Ainsi les sanitaires sont toujours désinfectés après chaque récréation, de même que les tables du réfectoire qui sont toujours désinfectées entre chaque occupation. Les produits utilisés sont également identiques à ceux utilisés l'année passée.

26. Papier toilettes : les distributeurs de papier de toilettes se trouvant à l'extérieur des cabines, comment améliorer l'hygiène et l'intimité des enfants ? (PEEP)

La question sera traitée lors du prochain conseil d'école.

27. Effectif des agents : les effectifs sont-ils suffisants pour le service du midi, pour le nettoyage des locaux ? (PEEP)

L'effectif d'agents n'a pas changé entre la période Covid et actuellement. En cas d'absence d'agents, une répartition est effectuée pour pallier les absences.

Questions concernant le périscolaire

28. Quels sont les effectifs moyens, minimums et maximums des enfants sur les temps périscolaires ? Quel est l'effectif animateurs sur les temps périscolaires ? Quelle est l'évolution par rapport à l'an dernier ? L'équipe d'animation est-elle au complet ? Si non, des recrutements sont-ils prévus ? (FCPE / PEEP)

Les effectifs moyens sont :

- en garderie du matin : 20 enfants pour 2 animateurs.
- pause méridienne : 378 enfants pour 13 animateurs et 2 AESH (l'emploi des 2 AESH permet de bénéficier de leur expérience dans la gestion et la prise en compte des spécificités des élèves en situation de handicap).
- en garderie du soir : 91 enfants pour 9 animateurs.
- l'étude fonctionne en moyenne à 25 enfants avec 2 enseignantes.

29. Est-il possible d'avoir un récapitulatif des noms des membres de l'équipe d'animation ? Les parents souhaitent pouvoir connaître l'identité des animateurs intervenant auprès de leurs enfants (FCPE)

Sur le mercredi, un affichage est réalisé devant l'école. Le même affichage sera réalisé pour les temps périscolaires.

30. Quels sont les projets sur les temps périscolaires pour cette année ? (PEEP)

Jardinage (pommes de terre / betteraves / aromates). Ateliers en intérieur avec des semis. Grand intérêt des enfants.

Projet récup & art : ateliers de création à partir de récupération.

Atelier ludo / jeux : apprentissage du jeu de société, par petits groupes.

Ateliers sportifs encadrés par un animateur sportif qui propose des activités par roulement.

Atelier anti-gaspillage : initiation à l'anti-gaspillage (déchets, économie d'énergie).

Intervenante poterie à venir dans l'année.

D'autres projets ponctuels sont également proposés selon les moments de l'année :

Octobre rose / Semaine des droits de l'enfant / Semaine bleue (en partenariat avec les aînés).

Quels sont les moyens mis en oeuvre pour mener à bien ces projets ? (PEEP)

Budget disponible pour l'achat de matériel pédagogique pour la réalisation des projets. Les différentes salles dont dispose l'école permettent également de mener à bien ces projets.

Est-il possible d'afficher à l'avance un planning des activités proposées sur les temps périscolaires ? Les parents souhaiteraient pouvoir anticiper afin d'équiper correctement leurs enfants. (FCPE)

Le planning est affiché pour les activités du mercredi. Après les vacances, l'affichage sera effectué pour les temps périscolaires du midi.

Le Centre de Loisirs dispose-t-il de matériel informatique adapté pour permettre une bonne communication avec les familles ? (PEEP)

Les animateurs sont équipés de tablettes pour pointer les effectifs enfants sur les différents temps périscolaires.

La séance est levée à 20h40.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le directeur,
Olivier DOLAIN

Pour l'école,
le Directeur

Pour la FCPE,
la tête de liste

Pour la PEEP,
la tête de liste

Pour l'ALPEC,
la tête de liste

Olivier DOLAIN

Adèle BARRET

Lynda BADJA-TALLA

Eric OLRÉ